

Nomination

Arthur Brac de la Perrière est nommé Directeur Général de Dorémi

Dorémi annonce la nomination d'Arthur Brac de la Perrière au poste de Directeur Général de Dorémi, nomination effective à compter du 24 avril 2023.

Arthur Brac de la Perrière a pour mission de développer la capacité opérationnelle de Dorémi à générer plus de rénovations performantes au sein du parc de maisons individuelles. Cette nomination intervient dans un contexte d'accélération du déploiement de Dorémi en faveur de la rénovation performante. L'ambition de Dorémi, grâce à la démocratisation de la rénovation performante, est de relever au niveau national des défis majeurs : accompagnement sur chantiers des entreprises locales du bâtiment, sortie des ménages de la précarité énergétique, baisse des consommations d'énergie et des gaz à effet de serre...

« L'arrivée d'Arthur Brac de la Perrière va permettre à Dorémi de renforcer et de démultiplier ses actions de rénovations performantes sur le terrain. Il connaît parfaitement Dorémi, partage nos motivations et nos engagements, et maîtrise les enjeux de montée en puissance de nos activités. » déclare Vincent Legrand, jusque-là président et directeur général, qui se concentre désormais sur ses rôles de président (stratégie, représentation, plaidoyer), en lien direct avec Arthur Brac de la Perrière.

La carrière atypique et remarquable d'Arthur Brac de la Perrière fait écho au développement de Dorémi : du théorique au pratique, de consultant parisien à chef d'entreprise dans le bâtiment, de la vision globale à la mise en œuvre concrète, de qualité.

Après des études à HEC Paris, Arthur Brac de la Perrière a commencé sa carrière au sein du groupe Allianz, notamment chez Mondial Assistance en tant qu'adjoint de la direction Europe et Moyen-Orient. Après ses premières expériences professionnelles internationales, il rêve de devenir artisan dans le bâtiment engagé sur des sujets de transition écologique. Après une année de réflexion, il décide de rompre avec le chemin tout tracé des multinationales et choisit en 2009 de repartir à zéro et d'entamer un processus de reconversion dans la rénovation. Il se fait alors embaucher dans une entreprise de plâtrerie-peinture en tant qu'ouvrier et suit en parallèle une formation chez Oikos, durant laquelle il découvre qu'il est possible d'agir très concrètement sur l'impact environnemental des bâtiments.

En 2011, Arthur Brac de la Perrière reprend une entreprise artisanale de plâtrerie-peinture de 4 salariés, qui sera renommée meTiista, tout en s'investissant sur les thèmes du bâtiment et de l'entrepreneuriat : il devient administrateur à la CAPEB, Président de l'ICRE BTP Rhône, et accompagnateur dans le Réseau Entreprendre du Rhône. Après 10 ans de fort développement, meTiista compte aujourd'hui une quarantaine de collaborateurs et réalise de nombreux projets de rénovation dans l'agglomération lyonnaise ; l'entreprise est largement reconnue pour la qualité de ses travaux.

Arthur Brac de la Perrière découvre Dorémi en 2015 grâce à la CAPEB. Il est immédiatement convaincu par les valeurs et la mission de l'entreprise : proposer aux propriétaires de maisons individuelles un dispositif de rénovation énergétique performante en formant et en accompagnant les artisans locaux dans ce type de rénovation. Rapidement, il engage son entreprise meTiista dans le réseau Dorémi, crée un groupement d'artisans sur le secteur de Lyon et devient un véritable ambassadeur de Dorémi : chaque année, plusieurs projets de rénovation performante sont menés avec succès. Arthur Brac de la Perrière a donc une parfaite connaissance des apports et des actions de Dorémi, et vient aujourd'hui renforcer et piloter une équipe de 50 salariés dédiés à la rénovation performante.

La rénovation performante : contexte et définition :

Les maisons individuelles représentent plus de la moitié des logements français et compte plusieurs millions de passoires thermiques, qui génèrent de la précarité énergétique et de fortes émissions de gaz à effet de serre. La rénovation "complète et performante" de ce parc constitue une priorité nationale. Ce type de rénovation innovante, proposée depuis plusieurs années par l'entreprise solidaire Dorémi, a été reconnue comme pertinente par un rapport de l'ADEME et par la loi Climat et Résilience en août 2021.

Cette méthode de rénovation permet d'atteindre un niveau BBC rénovation ou équivalent et consiste à rénover en une étape et jusqu'à deux étapes si les conditions sont réunies, l'ensemble des six postes de dépenses énergétiques liés à l'enveloppe ou au chauffage (isolation des murs, des plafonds et du sol, menuiseries, ventilation, chauffage, électricité). Pour cela elle nécessite le travail coordonné de différents corps de métier.

Contacts presse - Médiatiser.TV :

Mathilde Louette - mlouette@mediatiser.tv - 07 88 94 48 43

Constance de Changy - cdechangu@mediatiser.tv - 06 72 36 28 17

À propos de Dorémi - Dorémi a mis sur pied un dispositif innovant de rénovation énergétique performante des maisons individuelles alliant un accompagnement à plus de 65 collectivités partenaires, et une aide aux propriétaires ayant un projet de rénovation complète de leur maison. Pour mener à bien sa mission de rendre accessible à tous la rénovation performante, Dorémi forme les professionnels du bâtiment sur chantier réel (certification Qualiopi). La start-up créée en 2017 ambitionne de former plus de 1400 artisans (375 groupements), et de suivre 875 rénovations performantes d'ici fin 2024.